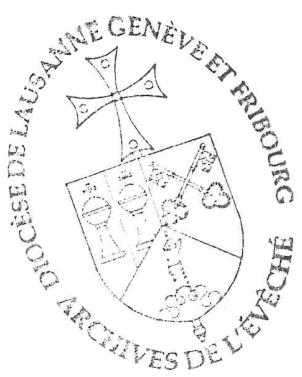


Ivar M. SCHMUTZ
Aumônier d'hôpital
Avenue de Beaumont 52

1012 Lausanne

Le 15 mars 1967.



Mgr François CHARRIERE
Evêque de Lausanne, Genève
et Fribourg

1700 Fribourg

Excellence,

Vous avez certes connaissance de ma retraite d'élection faite sur le conseil de Mgr SCHMIDT à Notre-Dame de la Route à Fribourg, et de la réponse claire qui s'est cristallisée et pour le Père RAST, et pour moi. Développer mes aptitudes musicales est devenu pour moi non plus un désir et une conviction, mais un devoir de conscience.

Par cette lettre, je voudrais m'informer auprès de vous si vous êtes disposé à m'accorder la faveur d'un congé, en vue de suivre, selon mes capacités et mes inclinations, des études approfondies de musicologie. Sans votre consentement, il m'est impossible d'entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de mon projet. Je vous prie instamment de ne pas prendre mon insistance en mauvaise part; mais le temps passe et je sens l'urgence d'utiliser mes ressources tant que je suis jeune; encore quelques années, et il ne pourra plus être question pour moi d'une telle entreprise.

J'imagine, Monseigneur, que vous êtes intéressé à ce que je veux exactement, et à quoi cela servirait dans l'Eglise. La musicologie comme domaine est très vaste, et je voudrais entreprendre quelque chose de très concret: trouver un sujet concernant la nouvelle liturgie de langue vernaculaire, du point de vue du chant et de la formation musicale du clergé et des laïcs. Je pense par exemple à la réinterprétation des psaumes dans le vrai sens de la langue vernaculaire. Je vou-

drais contribuer par ma vocation et le développement de mes aptitudes à réaliser vraiment, au point de vue musical, le renouveau liturgique qui est encore largement à faire. Cependant, le sujet de mon travail se concrétisera encore au cours de mes entretiens avec mes maîtres futurs et sur la base d'une connaissance qui s'approfondira au début de mes études.

Une question à ne pas négliger est le financement de ces études. En tout cas, je ne voudrais pas vous charger des problèmes matériels et, en possession de votre réponse définitive, j'ai l'espoir de pouvoir me frayer un chemin à travers les difficultés. Je pense à un petit engagement dans une paroisse de ma future ville universitaire et, en même temps, à me faire octroyer une bourse. J'ai une grande confiance dans la providence divine.

En vous remerciant de votre bienveillante attention à mon égard, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments filiaux.

Ivan M. Schmitz.

Ivar M. SCHMUTZ

Aumônier d'hôpital

Av. de Beaumont 52

1012 LAUSANNE

Le 15 avril 1967.

Mgr Raymond SCHMIDT

Rév. Vicaire général

Ch. de la Joliette 2

1000 LAUSANNE

Monseigneur,

Lors de notre dernière rencontre à "Bois-Cerf", vous m'avez interrogé au sujet de mes préoccupations. Vous m'avez demandé si le travail que je propose dans ses grandes lignes pouvait avoir un intérêt pour l'Eglise. Vous m'aviez alors suggéré de soumettre mes intentions au "Consilium" pour l'application de la liturgie", ce que j'ai entrepris immédiatement.

Je me suis présenté au Cardinal LERCARO en lui expliquant ma situation et mes projets. Non seulement il se montre très favorable à mes propositions, mais il m'encourage beaucoup d'entreprendre un tel travail. Son enthousiasme a été partagé par le Secrétaire du dit "Consilium" et ils se proposent de m'aider s'il y a lieu. N'étant pas musicologues eux-mêmes, ils suggèrent le Maître TAGLIAVINI qui pourrait faire le lien entre eux et moi.

Au cours de l'entretien que j'ai eu avec lui, le Me TAGLIAVINI s'est vivement intéressé à mon travail et se met volontiers à disposition pour le diriger et le coordonner avec le "Consilium". Il m'a suggéré de prendre contact avec d'autres musicologues qui, d'ailleurs, travaillent également pour le "Consilium".

Je vous fais parvenir ci-joint la lettre que m'a envoyée le Cardinal LERCARO à la suite de notre entrevue. Par "Sue intenzioni", dans sa lettre, il entend le thème général de mon travail dont je lui ai parlé, c'est-à-dire:

- a) l'étude de la musique populaire en vue de montrer qu'elle a toujours été la nourrice de toute musique et qu'elle doit devenir la base de la musique religieuse moderne.
- b) le travail éventuel de comparaison avec les psaumes en vue d'établir une exigence pour la musique religieuse moderne de langue vernaculaire, qui doit tenir compte et de leur niveau théologique et de leur contenu humain.

c) de nouer des contacts, comme prêtre, avec des compositeurs, voire de composer moi-même.

En vous remerciant de l'attention que vous me portez, je vous prie d'agréer, Monseigneur, mes salutations cordiales.

Jean M. Schmitz.

Annexe: 1 lettre

Annexe n° 1 à la lettre de M. Schmitz
à l'abbé M. de la Croix

À l'abbé M. de la Croix



CONCILIO AD EXSEQUENDAM CONSTITUTIONEM
DE SACRA LITURGIA

Prot. n. 578/67 Città del Vaticano, 11 aprile 1967

Molto Reverendo Signore,

Ella mi ha cortesemente chiesto se sarebbe utile per la Chiesa un lavoro di musicologia dal titolo: "Dans quelle mesure la langue 'hébraïque', le contenu humain et théologique des psaumes, a trouvé son expression nécessaire dans la mélodie juive religieuse et comment créer dans une langue vernaculaire quelconque une mélodie religieuse quelconque qui corresponde le mieux aux rythmes et aux idées des psaumes".

Pur non conoscendo la cosa che dal titolo e dalle Sue intenzioni, posso dire, in linea di principio che studi del genere non possono che giovare al rinnovamento liturgico, promosso dal Concilio Vaticano II e attuato dal "Consilium".

Quanto poi ad uno specialista in materia, per quanto concerne la musicologia, nell'ambito delle mie conoscenze posso dirLe che il M° Tagliavini, dell'Ateneo Bolognese, gode meritata stima.

Voglia gradire l'espressione del mio distinto ossequio, mentre di cuore La benedico.

Giacomo Card. Lercaro
(Giacomo Card. Lercaro)
Presidente

Molto Reverendo Signore
Sac. Ivan M. SCHMUTZ
Avenue de Beaumont 52

LOUSANNE

le 1er juin 1967.

Monsieur l'Abbé Yvar SCHMUTZ
Révérend Aumônier de
l'Hôpital cantonal

LAUSANNE

Cher Monsieur l'Abbé,

Monsieur Charrière me charge de vous dire qu'il vous autorise à quitter le ministère de l'Hôpital cantonal pour poursuivre vos études et recherches dans le domaine de la musique sacrée et dans le sens que vous lui avez indiqué dans vos dernières lettres.

Pour la date où vous quitterez vos fonctions, vous voudrez bien vous entendre avec Mgr Schmidt. Ce dernier s'occupe de votre remplacement, mais il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de vacance pour votre poste d'aumônier à l'hôpital. Vous le comprenez facilement.

En vous présentant tous mes voeux pour la carrière que vous entreprenez et en vous assurant de mes prières, je vous prie d'agréer, cher Monsieur l'Abbé, toutes mes cordiales salutations.



Th. Perroud, vic. gén.